

Compte rendu SOMMAIRE**SÉANCE du Conseil Municipal****Du 6 Juillet 2017****CR-CM N° 07-2017**

Le Conseil Municipal de Saint Jean de Sixt dûment convoqué le 30 juin 2017 s'est réuni dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Pierre RECOUR, Maire**.

Présents : MM. Didier LATHUILLE, Yvette FAVRE-LORRAINE, Alain LEVET, Claudine MORAND GOY, Jean-Paul BARNIER, Corrine BESCHE, Dominique ANTHOINE, Michel CONTAT, Odile LARUAZ, Dominique MASSON formant la majorité des membres en exercice.

Excusés Jean-François TOCHON-FERDOLLET, Éric TOFFOLI, Lorène LARUAZ,

Le Conseil Municipal**Décisions du Maire :**

- Pas de décision dans le cadre des délégations consenties au Maire par délibération n° D2014-024 du 10/04/2014.

Subvention :

- Versement du solde de la subvention à l'Office du Tourisme pour animation exceptionnelle

Décisions modificatives :

- Deux décisions budgétaires modificatives, sur les budgets principal et annexe, afin de permettre des régularisations comptables.

Marché hebdomadaire :

- Décide de reconduire pour l'été 2017, le marché estival du dimanche matin, et de maintenir la gratuité des droits de place.

Questions diverses :

- *DSP camping* : quatre dossiers ont été reçus dans les délais, le choix du délégataire se fera courant juillet.
- *Commissions* : Monsieur LEVET, adjoint au Maire, fait part de quelques remaniements dans les horaires et la composition des commissions.
- *Rythmes scolaires* : Courrier de M. le Maire afin de revenir à la semaine de quatre jours, en harmonie avec les autres écoles du territoire.
- *Mairie* : des travaux vont être engagés afin d'en favoriser l'accessibilité et permettre des économies d'énergie.
- *Déchets* : Madame MORAND-GOY, adjoint au Maire, fait état des derniers chiffres. Une incitation au compostage et au recyclage est de mise. On constate nombre d'incivilités.

A 22 h30, l'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance

Prochaine séance du Conseil Municipal, le jeudi 10 août 2017 à 20h30

Le Maire
Pierre RECOUR